

## COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

EN DATE DU 30 JUIN 2017

Etaient présents sous la présidence de M. BOURING Hubert, Maire suite à l'invitation du 20 juin 2017 adressée à tous les Conseillers Municipaux et à la Presse et affichée :

Mesdames et Messieurs les Conseillers : BLAZY Virginie, DE ZORZI Isidore, FRANCOIS Sandrine, EPPE Catherine, ROTH Lucile, THEOBALD Marc, NONN Alex, JACOB Martine

Absents excusés : M. SCHMIT Daniel a donné procuration à Mme FRANCOIS Sandrine  
M. ROTHAN Eric a donné procuration à Mme JACOB Martine  
Mme BOSSI Maryline a donné procuration à Mme EPPE Catherine  
Mme SCHMITT Valérie a donné procuration à M. DE ZORZI Isidore  
M. LEJEUNE David a donné procuration à Mme ROTH Lucile  
M. WISSEN Nicolas a donné procuration à Mme BLAZY Virginie

M. BOURING Hubert, Maire, déclare la séance ouverte.

### APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 12 JUIN 2017

Après lecture du compte-rendu de la séance du 12 juin 2017, le Conseil Municipal l'adopte.

### COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ECOLE MATERNELLE EN DATE DU 13 JUIN 2017

Madame BLAZY Virginie donne lecture du compte-rendu du conseil d'école de l'Ecole Maternelle en date du 13 Juin 2017. Le Conseil Municipal prend acte.

### COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ECOLE PRIMAIRE EN DATE DU 20 JUIN 2017

Madame BLAZY Virginie donne lecture du compte-rendu du conseil d'école du RPI REMELFING-ZETTING en date du 20 juin 2017. Le Conseil Municipal prend acte.

### PRESTATIONS DE SERVICES

Le Conseil Municipal, décide les prestations de services suivantes :

Droit de branchement	350,00 €
Droit de place : Auto-scooter	50,00 €
Manège enfant	50,00 €
Stand de tir	20,00 €
Confiserie	20,00 €
Location salle polyvalente gymnastique	250,00 €
Location chasse	2 100,00 €
Location abri de chasse	28,00 €
Concession cimetière : tombe simple pour 15 ans	100,00 €
tombe double pour 15 ans	170,00 €
Concession columbarium : 15 ans	950,00 €
30 ans	1 570,00 €
Tombe cinéraire : 15 ans	100,00 €
Photocopies avec papier	0,05 €
Photocopies couleurs avec papier	0,10 €
Photocopies sans papier	0,15 €
Photocopies couleurs sans papier	0,20 €
Poubelle : 120 litres	36,00 €
Poubelle : 240 litres	62,00 €

Camion vente ambulante	100,00 €
Cirque	25,00 €
Location salle quelques heures (enterrement, divers)	100,00 €

**LOCATION DES SALLES CHATEAU :**

- **SALLE N° 1 : 215,00 €**
- **SALLE N° 2 : 300,00 €**
- **SALLE N° 1 ET 2 : 450,00 €**

**LOCATION SALLE POLYVALENTE : 215,00 €**

Toute association inscrite à l'interassociation depuis plus d'un an (année civile) peut prétendre à 1 manifestation gratuite, et le tarif des manifestations suivantes s'élève à 83 €.

Prix à payer lors de la signature du contrat.

Au niveau de la location de la salle, sur le contrat, sera stipulé qu'un acompte de 50 % sera demandé dès la réservation des salles et pour toute résiliation, la commune retiendra la somme de 50,00 € pour frais de dossier.

Ces tarifs prendront effet à compter du 01/07/2017.

**SUBVENTION CENTRE AERE**

Les vacances approchent, différents Centres Aérés sont annoncés.

Le Conseil Municipal décide de verser par jour à chaque enfant de Rémelfing participant à un centre aéré à Rémelfing :

- 4 Euros pour une journée complète
- et 6 Euros par jour pour une colonie de vacances pour les enfants de 6 ans à 12 ans.

Les enfants de Rémelfing participant à un centre aéré autre qu'à Rémelfing-Zetting, ne percevront pas de subvention.

**14 JUILLET**

La fête aura lieu le Jeudi 14 juillet à partir de 10 H 30 :

- défilé à partir du Château avec la Fanfare et les Sapeurs Pompiers
- dépôt de gerbe au Monument aux Morts
- discours
- vin d'honneur.

**PRIX DE VENTE DES TERRAINS AU LOTISSEMENT « LES HAUTS DE SARRE »**

M. BOURING Hubert expose les différents coûts à prendre en compte pour l'élaboration du prix de ventes des terrains et rappelle que la commune a opté pour un lotissement de qualité supérieure.

	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
Coût de la création du lotissement	2 606 560.00 €	
Taxe d'aménagement majorée		319 360.00 €
Vente des terrains		2 287 200.00 €
<b>TOTAL</b>	<b>2 606 560.00 €</b>	<b>2 606 560.00 €</b>

Le conseil municipal décide, à l'unanimité (15 voix pour) de vendre un cadre de vie et non un prix à l'are.

Les parcelles seront vendues hors taxes.

Le conseil municipal, après en avoir débattu, il en ressort deux propositions, à savoir :

- différents prix seront fixés suivants les situations des terrains : 8 voix pour

- un prix différent sera fixé selon la superficie des terrains : 6 voix pour

Et 1 abstention.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer tous les actes afférents à ce dossier.

#### CREATION D'UNE SALLE SOCIO-CULTURELLE

M. BOURING Hubert demande l'autorisation au conseil municipal d'entreprendre différentes démarches pour effectuer des dossiers pour la création d'une salle socio-culturelle.

Le conseil municipal, à l'unanimité (15 voix pour) l'autorise à faire ces différentes démarches.

#### ELECTIONS SENATORIALES : ELECTION DES DELEGUES ET DES SUPPLEANTS

Ont été désignés comme délégués : M. BOURING Hubert, M. DE ZORZI Isidore et Mme BLAZY Virginie

Ont été désignés comme suppléants : Mmes FRANCOIS Sandrine, JACOB Martine et EPPE Catherine